RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 02043
Numéro SIREN : 449 582 683
Nom ou dénomination : NIMES DIFFUSION

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2019 sous le numéro de dépôt 20839

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

NIMES DIFFUSION
30 rue Maryse Bastié
34170 Castelnau-le-Lez

V/REF :
N/REF : 2005 B 2043 / 2019-B-20839

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 28/10/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Rapport du commissaire aux comptes

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 27/06/2018

Concernant la société

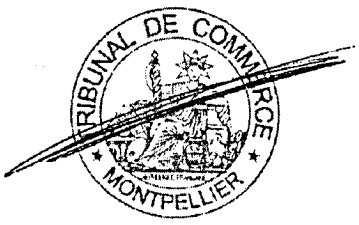
NIMES DIFFUSION
Société à responsabilité limitée
30 rue Maryse Bastié
34170 Castelnau-le-Lez

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-20839 le 28/10/2019

R.C.S. MONTPELLIER 449 582 683 (2005 B 2043)

Fait à MONTPELLIER le 28/10/2019,

LE GREFFIER



NIMES DIFFUSION
155 Avenue Clément ADER
34174 CASTELNAU LE LEZ CEDEX
04 99 52 31 50

CERTIFIE CONFORME



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2017

Bilan et Compte de résultat

Bilan Actif

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements et Dépréciations	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 390	1 229	161	439
Fonds commercial	650 000		650 000	650 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**651 390**	**1 229**	**650 161**	**650 439**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	581 779	182 170	399 609	408 166
Installations techniques, matériel et outillage industriel	23 820	8 496	15 324	18 348
Autres immobilisations corporelles	739 150	306 434	432 716	520 321
Immobilisations en cours				7 459
Avances et acomptes				7 500
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 344 749**	**497 100**	**847 649**	**961 794**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	98 963		98 963	97 819
TOTAL immobilisations financières :	**98 963**		**98 963**	**97 819**
ACTIF IMMOBILISÉ	**2 095 103**	**498 329**	**1 596 773**	**1 710 051**
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	1 369 267	42 943	1 326 324	1 252 104
TOTAL stocks et en-cours :	**1 369 267**	**42 943**	**1 326 324**	**1 252 104**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	4 208		4 208	27 096
Autres créances	196 368	972	195 396	219 875
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**200 576**	**972**	**199 604**	**246 971**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	167 127		167 127	123 599
Charges constatées d'avance	158 876		158 876	160 428
TOTAL disponibilités et divers :	**326 003**		**326 003**	**284 027**
ACTIF CIRCULANT	**1 895 846**	**43 915**	**1 851 931**	**1 783 102**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**3 990 949**	**542 244**	**3 448 705**	**3 493 154**

Bilan Passif

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	8 000	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			470	470
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			8 937	8 937
Report à nouveau			(15 509)	(31 374)
Résultat de l'exercice			(41 843)	15 865
		TOTAL situation nette :	**(39 945)**	**1 898**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**(39 945)**	**1 898**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			38 629	
Provisions pour charges			10 304	4 802
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**48 933**	**4 802**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			905 848	1 119 748
Emprunts et dettes financières divers			1 211 604	1 095 892
		TOTAL dettes financières :	**2 117 452**	**2 215 640**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 097 415	1 005 256
Dettes fiscales et sociales			222 534	263 625
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			2 199	1 932
		TOTAL dettes diverses :	**1 322 148**	**1 270 813**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES			117	
		DETTES	**3 439 717**	**3 486 454**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**3 448 705**	**3 493 154**

Compte de Resultat (Première Partie)

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises	5 874 775		5 874 775	4 650 093
Production vendue de biens				
Production vendue de services	14 008		14 008	3 014
Chiffres d'affaires nets	**5 888 783**		**5 888 783**	**4 653 107**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			33 978	25 064
Autres produits			756	477
PRODUITS D'EXPLOITATION			**5 923 517**	**4 678 647**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			3 532 723	3 191 523
Variation de stock de marchandises			(88 648)	(524 957)
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			1 158 175	1 080 156
TOTAL charges externes :			**4 602 250**	**3 746 722**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			93 575	90 599
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			660 389	536 632
Charges sociales			164 601	132 267
TOTAL charges de personnel :			**824 990**	**668 898**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			167 141	119 350
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			42 943	28 514
Dotations aux provisions pour risques et charges			48 933	4 802
TOTAL dotations d'exploitation :			**259 017**	**152 666**
AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION			163 412	120 854
CHARGES D'EXPLOITATION			**5 943 244**	**4 779 739**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(19 727)**	**(101 092)**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(19 727)**	**(101 092)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10 842	17 333
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	10 842	**17 333**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	33 372	30 185
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	33 372	**30 185**
RÉSULTAT FINANCIER	**(22 530)**	**(12 852)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(42 257)**	**(113 944)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	414	120 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	414	**120 000**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations excptionelles aux amortissements et provisions		22
		22
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**414**	**119 978**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices		(9 831)
TOTAL DES PRODUITS	**5 934 773**	**4 815 980**
TOTAL DES CHARGES	**5 976 616**	**4 800 115**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(41 843)**	**15 865**

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon la règlementation en vigueur résultant du règlement de l'ANC 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives.

A) Evènements marquants de l'exercice et postérieurs à la clôture

Néant

B) Immobilisations incorporelles et corporelles

1. Fonds de commerce et changement de réglementation

a) Conformément au règlement n°2015-06, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée et est donc en principe non amortissable. En conséquence, en application des dispositions de l'article 214-3 du PCG modifié, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif de notre bilan n'a pas une durée de vie limitée et à ce titre, n'est pas amorti.

Ce changement de réglementation n'a pas d'impact dans nos comptes dans la mesure où notre société n'amortissait pas son fonds de commerce antérieurement.

Toutefois, la nouvelle réglementation rend désormais obligatoire un test annuel de dépréciation en l'absence d'amortissement.

Ce test de dépréciation repose sur l'appréciation de la valeur d'usage correspondant à l'estimation des avantages économiques futurs attendus de

l'utilisation de l'actif et de sa sortie. L'estimation du flux lié à la sortie correspond à la valeur vénale du fonds estimée, sauf cas particulier, selon une double approche : (1) une approche patrimoniale basée sur un pourcentage du CA TTC et (2) une approche par la productivité basée sur la capitalisation du résultat courant net d'impôt.

La méthode de calcul de la valeur vénale est celle couramment utilisée dans le réseau dans le cadre d'évaluation de fonds de commerce, de valorisation de parts sociales ou sociétés. Nous estimons que ses résultats sont probants et qu'elle conduit à une appréciation minimale de la valeur de notre fonds.

A l'issue de ce test, aucune dépréciation de notre fonds n'a été constatée, le changement de réglementation est donc sans impact sur nos comptes individuels.

b) A l'inverse, s'il est considéré que la durée est limitée, le fonds est amorti sur cette durée, ou sur 10 ans lorsque la durée ne peut pas être déterminée de façon fiable.

2. ***Les immobilisations incorporelles sont constituées de :***

Logiciels : 1 390€
Droit au Bail : 650 000€

Le droit au Bail se décompose ainsi :

1. Nîmes droit acquis le 05/04/2013 pour 300 000 €
2. Montélimar droit acquis le 31/05/2016 pour 350 000€

3. ***Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).***
Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations incorporelles / logiciels	: 5 ans
Agencements et aménagements des constructions	: de 3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	: de 5 à 8 ans
Agencements, installations générales	: de 3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	: de 3 à 8 ans
Mobilier de bureau	: de 8 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

C) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le prix d'achat augmenté des frais d'acquisition.
Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.
La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'utilité déterminée par référence à l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

D) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût de revient moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks donnent lieu à dépréciation pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêté des comptes.

La valeur actuelle, correspondant à la valeur probable de cession, est déterminée par application à la valeur brute des stocks d'un taux de dépréciation, variable selon l'ancienneté des produits et estimé en fonction de calculs statistiques, tirés de l'expérience propre au parc de magasins.

Un taux de dépréciation majoré est appliqué lorsque les conditions particulières d'exploitation le justifient, en particulier en cas de liquidation des stocks en cours ou à venir, en cas de déplacement ou fermeture de magasin.

E) Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers ont été incorporés dans les comptes d'achat.

F) Créances

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.
Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement.
Aucune dépréciation n'a été constatée au 31/12/2017.

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

G) Provisions pour risques et charges

Des provisions sont évaluées et comptabilisées en fonction de l'existence de litiges ou du risque de pertes d'actifs.
Une provision pour charge relative à l'émission des bons d'achats de fidélité a été constituée au 31/12/2017 pour un montant de 10 304 €.
Une provision pour charge relative à la PRC Prud'Hommes a été constituée au 31/12/2017 pour un montant de 38 629 €.

H) Méthode de calcul de l'indemnité de départ à la retraite

L'engagement de retraite a été évalué selon la méthode prospective qui s'appuie sur la situation future du salarié (ancienneté qu'il aura acquise le jour de son départ) et sur des hypothèses actuarielles.

-Augmentation annuelle des salaires,
-Probabilité de départ (démission, licenciement) du salarié avant l'âge de sa retraite,
-Probabilité de mortalité du salarié avant l'âge de la retraite,
-Taux d'actualisation

Paramètres utilisés :

-Age de la retraite : 67 ans

-Hypothèse d'actualisation :

Taux de revalorisation annuel des salaires : 2.00%
Taux moyen annuel de l'argent : 1.30%

-Taux de charges sociales et fiscales : 26.08%

L'engagement de retraite ne fait pas l'objet de provision comptable, il est mentionné dans les engagements hors bilan pour un montant de 18 763€.

I) Intégration Fiscale

La société SAS FF DEVELOPPEMENT a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 03/07/2014. L'ensemble des sociétés filiales a adhéré au groupe fiscal à compter de l'ouverture de l'exercice 2015, soit au 01/01/2015.

- REPARTITION DE LA CHARGE D'IMPOT

NIMES DIFFUSION versera, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat fiscal et/ou la plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposée séparément et, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont chaque société filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

Au 31/12/2017, la charge d'impôt sur les sociétés de la société NIMES DIFFUSION s'est élevée à 0 €. (Hors CICE compris dans les charges de personnel). Le montant des déficits restant à reporter au 31/12/2017, nés avant l'intégration fiscale est de 523 728 €.

Le CICE est déduit de l'impôt groupe dû par la société mère. Dans le cas où il serait supérieur au montant de la contribution de la filiale, une créance sur la mère serait constatée, et utilisable pour le paiement des échéances futures.

J) Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de nos commissaires aux comptes et correspondant à la mission d'audit légale s'élève à 7 500 € H.T. au titre de l'exercice et se décompose comme suit :

Honoraires afférents à la certification des comptes	7 500
Honoraires afférents aux autres services	
Total	7 500

K) Autres informations significatives

-Le montant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « charges de personnel ». Il est pris en compte dans le résultat d'exploitation et s'élève au titre de l'exercice à 47 042 €.

-Le CICE dégagé en N-1 a contribué à la réduction des pertes et à la sauvegarde de l'emploi.

Résultats et autres éléments significatifs des 2 derniers exercices

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

EXERCICES / NATURES DES INDICATIONS	31/12/2017	31/12/2016
Capital social en fin d'exercice		
Capital social	8 000	8 000
Nombre des actions :		
-ordinaires existantes	800	800
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)		
Nombre maximal d'actions futures à créer :		
-par conversion d'obligations		
-par exercice de droits de souscription		
Opérations et résultats de l'exercice		
Chiffres d'affaires hors taxes	5 888 783	4 653 107
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	183 857	134 821
Impôts sur les bénéfices		(9 831)
Participation des salariés due au titre de l'exercice		
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(41 843)	15 865
Résultat distribué		
Résultat par action		
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	229,82	180,81
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	-52,3	19,83
Dividende attribué à chaque action		
Effectif		
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	28,91	26,15
Montant de la masse salariale de l'exercice	660 389	536 632
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	164 601	132 267

Composition du Capital Social

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	800	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	800	10

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/17 au 31/12/17

NIMES DIFFUSION

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	8 000			8 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	470			470
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 937			8 937
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(31 374)	15 865		(15 509)
Résultat de l'exercice	15 865	(41 843)	15 865	(41 843)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	**1 898**	**(25 978)**	**15 865**	**(39 945)**

Immobilisations

Période du 01/01/17 au 31/12/17

NIMES DIFFUSION

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	651 390		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**651 390**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	530 344		84 860
Installations techniques et outillage industriel	23 820		
Installations générales, agencements et divers	616 633		11 278
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	106 275		6 412
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	7 459		
Avances et acomptes	7 500		
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 292 031**		**102 550**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	97 819		1 145
TOTAL immobilisations financières :	**97 819**		**1 145**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 041 240**		**103 695**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			651 390	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**651 390**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	33 425		581 779	
Install. techn., matériel et out. industriels			23 820	
Inst. générales, agencements et divers			627 910	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 448		111 240	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	7 459			
Avances et acomptes	7 500			
TOTAL immobilisations corporelles :	**49 832**		**1 344 749**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			98 963	
TOTAL immobilisations financières :			**98 963**	
TOTAL GÉNÉRAL	**49 832**		**2 095 103**	

Amortissements

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	951	278		1 229
TOTAL immobilisations incorporelles :	**951**	**278**		**1 229**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	122 178	59 992		182 170
Installations techn. et outillage industriel	5 472	3 024		8 496
Inst. générales, agencements et divers	153 706	85 420		239 126
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	48 880	18 427		67 307
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**330 237**	**166 863**		**497 100**
TOTAL GÉNÉRAL	**331 189**	**167 141**		**498 329**

Provisions Inscrites au Bilan

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	4 802	48 933	4 802	48 933
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**4 802**	**48 933**	**4 802**	**48 933**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	28 514	42 943	28 514	42 943
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	972			972
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**29 486**	**42 943**	**28 514**	**43 915**
TOTAL GÉNÉRAL	**34 288**	**91 876**	**33 316**	**92 848**

Charges à Payer

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	520
Emprunts et dettes financières divers	18 447
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 524
Dettes fiscales et sociales	115 252
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	1 689
TOTAL	**265 432**

Produits à Recevoir

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	6 134
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	63 011
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**69 145**

Charges et Produits Constatés d'Avance

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	158 876	117
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**158 876**	**117**

État des Échéances des Créances et Dettes

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	98 963		98 963
TOTAL de l'actif immobilisé :	**98 963**		**98 963**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 208	4 208	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	120	120	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	65 824	65 824	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	6 134	6 134	
État - Divers			
Groupe et associés	47 042	47 042	
Débiteurs divers	77 248	77 248	
TOTAL de l'actif circulant :	**200 576**	**200 576**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	158 876	158 876	
TOTAL GÉNÉRAL	**458 416**	**359 452**	**98 963**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	905 848	217 807	628 002	60 039
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 097 415	1 097 415		
Personnel et comptes rattachés	56 974	56 974		
Sécurité sociale et autres organismes	63 376	63 376		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	73 278	73 278		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	28 906	28 906		
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés	1 211 604	1 211 604		
Autres dettes	2 199	2 199		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	117	117		
TOTAL GÉNÉRAL	**3 439 717**	**2 751 676**	**628 002**	**60 039**

Créances représentées par des effets de commerce :

Dettes représentées par des effets de commerce : 31 520

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Période du 01/01/17 au 31/12/17

NIMES DIFFUSION

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
INT MORATOIRES / DEGREVEMENT CVAE 2014	414	771
TOTAL	**414**	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
TOTAL		

Engagements Financiers

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	18 763
Autres engagements donnés :	
Nantissement du fonds de commerce de l'établissement de Montélimar au profit du Crédit Agricole du Languedoc dans le cadre de l'emprunt contracté le 21/06/2016, pour un montant de 800 000 €. Le prêt prendra fin en 06/2023, le solde au 31/12/2017 s'élève à 642 618 €.	

TOTAL	18 763

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	

Effectif Moyen

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	23	
Ouvriers		
TOTAL	29	

© Sage

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

Période du 01/01/17 au 31/12/17

NIMES DIFFUSION

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(42 257)	
Résultat exceptionnel (hors participation)	414	
Résultat comptable (hors participation)	(41 843)	

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
FF DEVELOPPEMENT	SAS	29 556 744	CASTELNAU LE LEZ

© Sage

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

Période du 01/01/17 au 31/12/17

NIMES DIFFUSION

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises liées et participations
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres titres immobilisés	
Autres immobilisations financières	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	2 639
Autres créances	103 347
Charges constatées d'avance	43 522
Capital souscrit appelé, non versé	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 211 604
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	555 257
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
Charges Financières	
Produits Financiers	18 447

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : NIMES DIFFUSION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 155 Avenue Clément ADER 34174 CASTELNAU LE LEZ CEDEX — Durée de l'exercice précédent *

Numéro SIRET* 44958268300024 — Néant * ☐

Exercice N clos le, 31/12/2017

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 390	AG 1 229	161
		Fonds commercial (1)	AH	650 000	AI	650 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP	581 779	AQ 182 170	399 609
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	23 820	AS 8 496	15 324
		Autres immobilisations corporelles	AT	739 150	AU 306 434	432 716
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	98 963	BI	98 963
		TOTAL (II)	BJ	2 095 103	BK 498 329	1 596 773
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	1 369 267	BU 42 943	1 326 324
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4 208	BY	4 208
		Autres créances (3)	BZ	196 368	CA 972	195 396
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	167 127	CG	167 127
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	158 876	CI	158 876
		TOTAL (III)	CJ	1 895 846	CK 43 915	1 851 931
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 990 949	IA 542 244	3 448 705

CERTIFIE CONFORME

Renvois : (1) Dont droit au bail : 650 000 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

N° 2051-SD 2018

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : NIMES DIFFUSION — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)	DA	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	470
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	8 937
	Report à nouveau	DH	(15 509)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(41 843)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	(39 945)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	38 629
	Provisions pour charges	DQ	10 304
	TOTAL (III)	DR	48 933
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	905 848
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 211 604
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 097 415
	Dettes fiscales et sociales	DY	222 534
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	2 199
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	117
	TOTAL (IV)	EC	3 439 717
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 448 705

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2 751 676
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2052-SD 2018

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : NIMES DIFFUSION — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 874 775	FB	FC	5 874 775
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	14 008	FH	FI	14 008
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	5 888 783	FK	FL	5 888 783
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	33 978
	Autres produits (1) (11)				FQ	756
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	5 923 517
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	3 532 723
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(88 648)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 158 175
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	93 575
	Salaires et traitements*				FY	660 389
	Charges sociales (10)				FZ	164 601
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	167 141
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	42 943
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	48 933
	Autres charges (12)				GE	163 412
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	5 943 244
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(19 727)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	10 842
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	10 842
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	33 372
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	33 372
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(22 530)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(42 257)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise NIMES DIFFUSION — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	414
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	414
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	414
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 934 773
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 976 616
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(41 843)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	18 447
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	661
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	161 055
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
INT MORATOIRES / DEGREVEMT CVAE 2014		414

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(5) IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2018

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : NIMES DIFFUSION — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
			1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	651 390	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP	530 344	KQ		KR	84 860	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	23 820	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	616 633	KW		KX	11 278	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	106 275	LC		LD	6 412	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH	7 459	LI		LJ		
	Avances et acomptes	LK	7 500	LL		LM		
	TOTAL III	LN	1 292 031	LO		LP	102 550	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	97 819	1U		1V	1 145	
	TOTAL IV	LQ	97 819	LR		LS	1 145	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	2 041 240	ØH		ØJ	103 695	

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
			1		2	3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW	651 390	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	33 425	MG		MH	581 779	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	23 820	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	627 910	MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	1 448	MS		MT	111 240	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY	7 459	MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes	NC	7 500	ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY	49 832	NG		NH	1 344 749	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	98 963	2G	
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	98 963	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	49 832	ØK		ØL	2 095 103	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

© Sage

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2018

Exercice N clos le 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l' exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: NIMES DIFFUSION — Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2055-SD 2018

⑥ AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : NIMES DIFFUSION — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	951	PF	278	PG		PH	1 229
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	122 178	PW	59 992	PX		PY	182 170
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 472	QA	3 024	QB		QC	8 496
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	153 706	QE	85 420	QF		QG	239 126
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	48 880	QM	18 427	QN		QO	67 307
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	330 237	QV	166 863	QW		QX	497 100
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	331 189	ØP	167 141	ØQ		ØR	498 329

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

© Sage

⑦ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : NIMES DIFFUSION — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	4 802	5W	48 933	5X	4 802	5Y	48 933
	TOTAL II	5Z	4 802	TV	48 933	TW	4 802	TX	48 933
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	28 514	6P	42 943	6R	28 514	6S	42 943
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	972	6Y		6Z		7A	972
	TOTAL III	7B	29 486	TY	42 943	TZ	28 514	UA	43 915
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	34 288	UB	91 876	UC	33 316	UD	92 848
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	91 876	UF	33 316		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour hausse des prix"

Désignation de l'entreprise NIMES DIFFUSION

Provisions pour hausse des prix	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions réglementées"

Désignation de l'entreprise NIMES DIFFUSION

Autres provisions réglementées	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour impôts"

Désignation de l'entreprise NIMES DIFFUSION

Provisions pour impôts	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour risques et charges"

Désignation de l'entreprise NIMES DIFFUSION

Autres provisions pour risques et charges	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
PROV RISQUE FIDELITE	4 802	10 304	4 802	10 304
PROV PRC PRUD'HOMMES		38 629		38 629

© Sage

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres immobilisations financières"

Désignation de l'entreprise NIMES DIFFUSION

Autres immobilisations financières	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

© Sage

N° 2056-SD

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Autres provisions pour dépréciation"

Désignation de l'entreprise NIMES DIFFUSION

Autres provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4

⑧ ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2018

Désignation de l'entreprise : NIMES DIFFUSION — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	98 963	UV		UW	98 963
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	4 208		4 208		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	120		120		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	65 824		65 824		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	6 134		6 134		
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	47 042		47 042		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	77 248		77 248		
	Charges constatées d'avance	VS	158 876		158 876		
	TOTAUX	VT	458 416	VU	359 452	VV	98 963
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	905 848	217 807	628 002	60 039
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 097 415	1 097 415		
Personnel et comptes rattachés		8C	56 974	56 974		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	63 376	63 376		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	73 278	73 278		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	28 906	28 906		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 211 604	1 211 604		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 199	2 199		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	117	117		
TOTAUX		VY	3 439 717	VZ 2 751 676	628 002	60 039
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	213 748	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

© Sage

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise : NIMES DIFFUSION | Formulaire déposé au titre de l'IR | ET | | Néant ☐ * | Exercice N, clos le : 31122017

I. RÉINTÉGRATIONS

				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB	
		de son conjoint		moins part déductible *			à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE			XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	20 320	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX			XW	20 320
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
		- imposées aux taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme						WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8				
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
							TOTAL I	WR	20 320

II. DÉDUCTIONS

				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS	41 843		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT			
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU	14 663		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
		- imposées au taux de 0 %						WH			
		- imposées au taux de 19 %						WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts	(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A				)	XA			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							ZY			
	Majoration d'amortissement*							XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5		XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		)		XG	47 042
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	
								TOTAL II		XH	103 548

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	
	déficit (II moins I)		XJ 83 228
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO 83 228

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

© Sage

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise NIMES DIFFUSION

Réintégrations diverses	Montant

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL
Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise NIMES DIFFUSION

Déductions diverses	Montant
CICE	47 042

© Sage

(10) DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise NIMES DIFFUSION — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	523 728
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	523 728
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	523 728

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	63 143

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
TASCOM	9K	20 320	9L	14 663
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	20 320	YO	14 663
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237*septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports (case à cocher) XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

© Sage

(11) **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS** — DGFiP N° 2058-C-SD2018

Désignation de l'entreprise : NIMES DIFFUSION — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(31 374)
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	15 865
Prélèvements sur les réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	(15 509)

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	(15 509)
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	(15 509)

RENSEIGNEMENTS DIVERS — Exercice N :

ENGAGEMENTS

— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ	
— Engagements de crédit-bail immobilier			YR	
— Effets portés à l'escompte et non échus			YS	

DÉTAILS DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

— Sous-traitance			YT	
— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	442 930	XQ	525 753
— Personnel extérieur à l'entreprise			YU	49 303
— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	61 931
— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	
— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	521 188
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	1 158 175

DÉTAILS DES POSTES — IMPÔTS ET TAXES

— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE			YW	48 427
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		9Z	45 148
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	93 575

T.V.A.

— Montant de la T.V.A. collectée	YY	1 171 885
— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	957 701

DIVERS

— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*	ØB	687 288
— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*	ØS	
— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	1,355 %
— Numéro de centre de gestion agréé* XP		
— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 sinon 0	ZR	0
— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies	RH	

RÉGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(83 228)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD	10 681 457	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH : 2

N° SIRET de la société mère du groupe — JJ : 80320166400015

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

© Sage

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise : NIMES DIFFUSION

Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19%	Long terme ⑩ 15 % ou 12,8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9) ⑨						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10) ⑩		(A)		(B) (Ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : total plus-value taxable à 19% ⑪						

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

N° 2059-A-SD

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES
Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

Désignation de l'entreprise NIMES DIFFUSION

Autres éléments : divers	Qualification fiscale des plus ou moins-values réalisées				
	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19%
		19%	15% ou 12,8%	0%	

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

N° 2059-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise : NIMES DIFFUSION	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant	X	*

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME N° 2059-C-SD2018

Désignation de l'entreprise : NIMES DIFFUSION Néant [X] *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ .	

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a *sexies* -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % (1) ⑤	⑥	col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥ ⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

(15) RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : NIMES DIFFUSION — Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

© Sage

Edition du 04/05/18 à 16:41:36

16

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2059-E-SD2018

Désignation de l'entreprise : NIMES DIFFUSION — Néant ☐ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

Exercice ouvert le : 01012017 et clos le : 31122017 — Durée en nombre de mois 12

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	5 888 783
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	5 888 783

II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	756
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	88 648
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	661
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	90 066

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	3 610 259
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	635 677
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	2 032
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	163 412
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	4 411 379

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3**	OG	1 567 469

V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 567 469

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case EV ☐

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	51
Période de référence GY du GZ	au	
Date de cessation	HR	

VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs

Effectif moyen du personnel : *	YP	29
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

© Sage

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017 N° SIRET 44958268300024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE NIMES DIFFUSION

ADRESSE (voie) 155 Avenue Clément ADER

CODE POSTAL 34174 VILLE CASTELNAU LE LEZ CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1 1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3 800
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination LA FOIR FOUILLE SA

N° SIREN (si société établie en France) 309966161 % de détention 100 Nb de parts ou actions 800

Adresse : N° 155 Voie AVENUE CLEMENT ADER

Code Postal 34174 Commune CASTELNAU LE LEZ CEDEX Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032

© Sage

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1) Néant X *

EXERCICE CLOS LE 31 12 2017 N° SIRET 44958268300024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE NIMES DIFFUSION

ADRESSE (voie) 155 Avenue Clément ADER

CODE POSTAL 34174 VILLE CASTELNAU LE LEZ CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2018

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
NIMES DIFFUSION 155 AVENUE CLEMENT ADER 34174 CASTELNAU LE LEZ CEDEX	155 AVENUE CLEMENT ADER 34174 CASTELNAU LE LEZ CEDEX
SIRET 44958268300024	
Adresse du principal établissement :	**Ancienne adresse en cas de changement :**
ZONE VILLE ACTIVE 29 COURS JEAN MONNET 30900 NIMES	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01012015

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SAS FF DEVELOPPEMENT
155 AVENUE CLEMENT ADER 34174 CASTELNAU LE LEZ

SIRET 80320166400015

B ACTIVITE

Activités exercées : NEGOCE AMEUBLEMENT — Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	Déficit
			83 228

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% : | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% :

PV à long terme imposables à 19% : | Autres PV imposables à 19% : | PV à long terme imposables à 0% : | PV exonérées (art. 238 quindecies) :

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ | Jeunes entreprises innovantes ☐ | Zone franche urbaine ☐ | Pôle de compétitivité ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ | Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ | Autres dispositifs ☐ | Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) : | Plus-values exonérées relevant du taux de 15% :

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ | dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	*Tél :*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ *Viseur conventionné* ☐ *N° d'agrément CGA*	Date : 04052018 Lieu : CASTELNAU LE LEZ Qualité : Dir.Générale Nom du signataire : MME Marie-Claude LALLEMAND

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

© Sage

Edition du 04/05/18 à 16:42:03

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD (2018)

Si déposé néant, cochez la case : X

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis (5)					***Total (a à h)***	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Remboursements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Remboursements 8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

© Sage

NIMES DIFFUSION

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

pwc

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

A l'associé unique
NIMES DIFFUSION
155 Avenue Clement Ader
34170 CASTELNAU LE LEZ

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NIMES DIFFUSION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

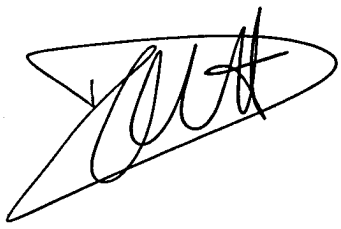
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 15 juin 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Céline Gianni Darnet



NIMES DIFFUSION
155 Avenue Clément ADER
34174 CASTELNAU LE LEZ CEDEX
04 99 52 31 50

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2017

Bilan et Compte de résultat

Bilan Actif

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements et Dépréciations	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 390	1 229	161	439
Fonds commercial	650 000		650 000	650 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**651 390**	**1 229**	**650 161**	**650 439**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	581 779	182 170	399 609	408 166
Installations techniques, matériel et outillage industriel	23 820	8 496	15 324	18 348
Autres immobilisations corporelles	739 150	306 434	432 716	520 321
Immobilisations en cours				7 459
Avances et acomptes				7 500
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 344 749**	**497 100**	**847 649**	**961 794**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participation par M.E				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	98 963		98 963	97 819
TOTAL immobilisations financières :	**98 963**		**98 963**	**97 819**
ACTIF IMMOBILISÉ	**2 095 103**	**498 329**	**1 596 773**	**1 710 051**
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	1 369 267	42 943	1 326 324	1 252 104
TOTAL stocks et en-cours :	**1 369 267**	**42 943**	**1 326 324**	**1 252 104**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	4 208		4 208	27 096
Autres créances	196 368	972	195 396	219 875
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**200 576**	**972**	**199 604**	**246 971**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	167 127		167 127	123 599
Charges constatées d'avance	158 876		158 876	160 428
TOTAL disponibilités et divers :	**326 003**		**326 003**	**284 027**
ACTIF CIRCULANT	**1 895 846**	**43 915**	**1 851 931**	**1 783 102**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**3 990 949**	**542 244**	**3 448 705**	**3 493 154**

Bilan Passif

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	8 000	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			470	470
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			8 937	8 937
Report à nouveau			(15 509)	(31 374)
Résultat de l'exercice			(41 843)	15 865
		TOTAL situation nette :	**(39 945)**	**1 898**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**(39 945)**	**1 898**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			38 629	
Provisions pour charges			10 304	4 802
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**48 933**	**4 802**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			905 848	1 119 748
Emprunts et dettes financières divers			1 211 604	1 095 892
		TOTAL dettes financières :	**2 117 452**	**2 215 640**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			1 097 415	1 005 256
Dettes fiscales et sociales			222 534	263 625
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			2 199	1 932
		TOTAL dettes diverses :	**1 322 148**	**1 270 813**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES			117	
		DETTES	**3 439 717**	**3 486 454**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**3 448 705**	**3 493 154**

Compte de Resultat (Première Partie)

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises	5 874 775		5 874 775	4 650 093
Production vendue de biens				
Production vendue de services	14 008		14 008	3 014
Chiffres d'affaires nets	**5 888 783**		**5 888 783**	**4 653 107**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			33 978	25 064
Autres produits			756	477
PRODUITS D'EXPLOITATION			**5 923 517**	**4 678 647**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			3 532 723	3 191 523
Variation de stock de marchandises			(88 648)	(524 957)
Achats de matières premières et autres approvisionnement				
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			1 158 175	1 080 156
TOTAL charges externes :			**4 602 250**	**3 746 722**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			93 575	90 599
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			660 389	536 632
Charges sociales			164 601	132 267
TOTAL charges de personnel :			**824 990**	**668 898**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			167 141	119 350
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			42 943	28 514
Dotations aux provisions pour risques et charges			48 933	4 802
TOTAL dotations d'exploitation :			**259 017**	**152 666**
AUTRE CHARGES D'EXPLOITATION			163 412	120 854
CHARGES D'EXPLOITATION			**5 943 244**	**4 779 739**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**(19 727)**	**(101 092)**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**(19 727)**	**(101 092)**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	10 842	17 333
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	10 842	**17 333**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	33 372	30 185
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	33 372	**30 185**
RÉSULTAT FINANCIER	**(22 530)**	**(12 852)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(42 257)**	**(113 944)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	414	120 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	414	**120 000**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations excptionelles aux amortissements et provisions		22
		22
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**414**	**119 978**
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices		(9 831)
TOTAL DES PRODUITS	**5 934 773**	**4 815 980**
TOTAL DES CHARGES	**5 976 616**	**4 800 115**
BÉNÉFICE OU PERTE	**(41 843)**	**15 865**

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon la règlementation en vigueur résultant du règlement de l'ANC 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives.

A) Evènements marquants de l'exercice et postérieurs à la clôture

Néant

B) Immobilisations incorporelles et corporelles

1. Fonds de commerce et changement de réglementation

a) Conformément au règlement n°2015-06, le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée et est donc en principe non amortissable. En conséquence, en application des dispositions de l'article 214-3 du PCG modifié, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif de notre bilan n'a pas une durée de vie limitée et à ce titre, n'est pas amorti.

Ce changement de réglementation n'a pas d'impact dans nos comptes dans la mesure où notre société n'amortissait pas son fonds de commerce antérieurement.

Toutefois, la nouvelle réglementation rend désormais obligatoire un test annuel de dépréciation en l'absence d'amortissement.

Ce test de dépréciation repose sur l'appréciation de la valeur d'usage correspondant à l'estimation des avantages économiques futurs attendus de

l'utilisation de l'actif et de sa sortie. L'estimation du flux lié à la sortie correspond à la valeur vénale du fonds estimée, sauf cas particulier, selon une double approche : (1) une approche patrimoniale basée sur un pourcentage du CA TTC et (2) une approche par la productivité basée sur la capitalisation du résultat courant net d'impôt.

La méthode de calcul de la valeur vénale est celle couramment utilisée dans le réseau dans le cadre d'évaluation de fonds de commerce, de valorisation de parts sociales ou sociétés. Nous estimons que ses résultats sont probants et qu'elle conduit à une appréciation minimale de la valeur de notre fonds.

A l'issue de ce test, aucune dépréciation de notre fonds n'a été constatée, le changement de réglementation est donc sans impact sur nos comptes individuels.

b) A l'inverse, s'il est considéré que la durée est limitée, le fonds est amorti sur cette durée, ou sur 10 ans lorsque la durée ne peut pas être déterminée de façon fiable.

2. ***Les immobilisations incorporelles sont constituées de :***

Logiciels : 1 390€
Droit au Bail : 650 000€

Le droit au Bail se décompose ainsi :

1. Nîmes droit acquis le 05/04/2013 pour 300 000 €
2. Montélimar droit acquis le 31/05/2016 pour 350 000€

3. ***Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).***
Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue :

Immobilisations incorporelles / logiciels	: 5 ans
Agencements et aménagements des constructions	: de 3 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	: de 5 à 8 ans
Agencements, installations générales	: de 3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	: de 3 à 8 ans
Mobilier de bureau	: de 8 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

C) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le prix d'achat augmenté des frais d'acquisition.
Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.
La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à leur valeur d'utilité déterminée par référence à l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

D) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût de revient moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks donnent lieu à dépréciation pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date d'arrêté des comptes.

La valeur actuelle, correspondant à la valeur probable de cession, est déterminée par application à la valeur brute des stocks d'un taux de dépréciation, variable selon l'ancienneté des produits et estimé en fonction de calculs statistiques, tirés de l'expérience propre au parc de magasins.

Un taux de dépréciation majoré est appliqué lorsque les conditions particulières d'exploitation le justifient, en particulier en cas de liquidation des stocks en cours ou à venir, en cas de déplacement ou fermeture de magasin.

E) Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers ont été incorporés dans les comptes d'achat.

F) Créances

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.
Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement.
Aucune dépréciation n'a été constatée au 31/12/2017.

Règles et méthodes comptables

(Code du commerce - articles L 123-13, 123-14 et 123-17)

G) Provisions pour risques et charges

Des provisions sont évaluées et comptabilisées en fonction de l'existence de litiges ou du risque de pertes d'actifs.
Une provision pour charge relative à l'émission des bons d'achats de fidélité a été constituée au 31/12/2017 pour un montant de 10 304 €.
Une provision pour charge relative à la PRC Prud'Hommes a été constituée au 31/12/2017 pour un montant de 38 629 €.

H) Méthode de calcul de l'indemnité de départ à la retraite

L'engagement de retraite a été évalué selon la méthode prospective qui s'appuie sur la situation future du salarié (ancienneté qu'il aura acquise le jour de son départ) et sur des hypothèses actuarielles.

-Augmentation annuelle des salaires,
-Probabilité de départ (démission, licenciement) du salarié avant l'âge de sa retraite,
-Probabilité de mortalité du salarié avant l'âge de la retraite,
-Taux d'actualisation

Paramètres utilisés :

-Age de la retraite : 67 ans

-Hypothèse d'actualisation :

Taux de revalorisation annuel des salaires : 2.00%
Taux moyen annuel de l'argent : 1.30%

-Taux de charges sociales et fiscales : 26.08%

L'engagement de retraite ne fait pas l'objet de provision comptable, il est mentionné dans les engagements hors bilan pour un montant de 18 763€.

I) Intégration Fiscale

La société SAS FF DEVELOPPEMENT a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 03/07/2014. L'ensemble des sociétés filiales a adhéré au groupe fiscal à compter de l'ouverture de l'exercice 2015, soit au 01/01/2015.

- REPARTITION DE LA CHARGE D'IMPOT

NIMES DIFFUSION versera, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat fiscal et/ou la plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposée séparément et, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont chaque société filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration.

Au 31/12/2017, la charge d'impôt sur les sociétés de la société NIMES DIFFUSION s'est élevée à 0 €. (Hors CICE compris dans les charges de personnel). Le montant des déficits restant à reporter au 31/12/2017, nés avant l'intégration fiscale est de 523 728 €.

Le CICE est déduit de l'impôt groupe dû par la société mère. Dans le cas où il serait supérieur au montant de la contribution de la filiale, une créance sur la mère serait constatée, et utilisable pour le paiement des échéances futures.

J) Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de nos commissaires aux comptes et correspondant à la mission d'audit légale s'élève à 7 500 € H.T. au titre de l'exercice et se décompose comme suit :

Honoraires afférents à la certification des comptes	7 500
Honoraires afférents aux autres services	
Total	7 500

K) Autres informations significatives

-Le montant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est comptabilisé au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « charges de personnel ». Il est pris en compte dans le résultat d'exploitation et s'élève au titre de l'exercice à 47 042 €.

-Le CICE dégagé en N-1 a contribué à la réduction des pertes et à la sauvegarde de l'emploi.

Résultats et autres éléments significatifs des 2 derniers exercices

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

NATURES DES INDICATIONS \ EXERCICES	31/12/2017	31/12/2016
Capital social en fin d'exercice		
Capital social	8 000	8 000
Nombre des actions :		
-ordinaires existantes	800	800
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)		
Nombre maximal d'actions futures à créer :		
-par conversion d'obligations		
-par exercice de droits de souscription		
Opérations et résultats de l'exercice		
Chiffres d'affaires hors taxes	5 888 783	4 653 107
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	183 857	134 821
Impôts sur les bénéfices		(9 831)
Participation des salariés due au titre de l'exercice		
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(41 843)	15 865
Résultat distribué		
Résultat par action		
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	229,82	180,81
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	-52,3	19,83
Dividende attribué à chaque action		
Effectif		
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	28,91	26,15
Montant de la masse salariale de l'exercice	660 389	536 632
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	164 601	132 267

Composition du Capital Social

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	800	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	800	10

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/17 au 31/12/17

NIMES DIFFUSION

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	8 000			8 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	470			470
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 937			8 937
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(31 374)	15 865		(15 509)
Résultat de l'exercice	15 865	(41 843)	15 865	(41 843)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	**1 898**	**(25 978)**	**15 865**	**(39 945)**

Immobilisations

Période du 01/01/17 au 31/12/17

NIMES DIFFUSION

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	651 390		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**651 390**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	530 344		84 860
Installations techniques et outillage industriel	23 820		
Installations générales, agencements et divers	616 633		11 278
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	106 275		6 412
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	7 459		
Avances et acomptes	7 500		
TOTAL immobilisations corporelles :	**1 292 031**		**102 550**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	97 819		1 145
TOTAL immobilisations financières :	**97 819**		**1 145**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 041 240**		**103 695**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			651 390	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**651 390**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	33 425		581 779	
Install. techn., matériel et out. industriels			23 820	
Inst. générales, agencements et divers			627 910	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 448		111 240	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	7 459			
Avances et acomptes	7 500			
TOTAL immobilisations corporelles :	**49 832**		**1 344 749**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			98 963	
TOTAL immobilisations financières :			**98 963**	
TOTAL GÉNÉRAL	**49 832**		**2 095 103**	

Amortissements

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	**Montant début exercice**	**Augmentations dotations**	**Diminutions reprises**	**Montant fin exercice**
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	951	278		1 229
TOTAL immobilisations incorporelles :	**951**	**278**		**1 229**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	122 178	59 992		182 170
Installations techn. et outillage industriel	5 472	3 024		8 496
Inst. générales, agencements et divers	153 706	85 420		239 126
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	48 880	18 427		67 307
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**330 237**	**166 863**		**497 100**
TOTAL GÉNÉRAL	**331 189**	**167 141**		**498 329**

Provisions Inscrites au Bilan

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	4 802	48 933	4 802	48 933
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**4 802**	**48 933**	**4 802**	**48 933**
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	28 514	42 943	28 514	42 943
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	972			972
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**29 486**	**42 943**	**28 514**	**43 915**
TOTAL GÉNÉRAL	**34 288**	**91 876**	**33 316**	**92 848**

Charges à Payer

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	520
Emprunts et dettes financières divers	18 447
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 524
Dettes fiscales et sociales	115 252
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	1 689
TOTAL	**265 432**

Produits à Recevoir

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	6 134
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	63 011
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	**69 145**

Charges et Produits Constatés d'Avance

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	158 876	117
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**158 876**	**117**

État des Échéances des Créances et Dettes

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	98 963		98 963
TOTAL de l'actif immobilisé :	**98 963**		**98 963**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 208	4 208	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	120	120	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	65 824	65 824	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	6 134	6 134	
État - Divers			
Groupe et associés	47 042	47 042	
Débiteurs divers	77 248	77 248	
TOTAL de l'actif circulant :	**200 576**	**200 576**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	158 876	158 876	
TOTAL GÉNÉRAL	**458 416**	**359 452**	**98 963**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	905 848	217 807	628 002	60 039
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 097 415	1 097 415		
Personnel et comptes rattachés	56 974	56 974		
Sécurité sociale et autres organismes	63 376	63 376		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	73 278	73 278		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	28 906	28 906		
Dettes sur immo. et comptes ratachés				
Groupe et associés	1 211 604	1 211 604		
Autres dettes	2 199	2 199		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	117	117		
TOTAL GÉNÉRAL	**3 439 717**	**2 751 676**	**628 002**	**60 039**

Créances représentées par des effets de commerce :
Dettes représentées par des effets de commerce : 31 520

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

Période du 01/01/17 au 31/12/17

NIMES DIFFUSION

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
INT MORATOIRES / DEGREVEMENT CVAE 2014	414	771
TOTAL	**414**	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
TOTAL		

Engagements Financiers

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	18 763
Autres engagements donnés :	
Nantissement du fonds de commerce de l'établissement de Montélimar au profit du Crédit Agricole du Languedoc dans le cadre de l'emprunt contracté le 21/06/2016, pour un montant de 800 000 €. Le prêt prendra fin en 06/2023, le solde au 31/12/2017 s'élève à 642 618 €.	

TOTAL	18 763

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	

Effectif Moyen

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	23	
Ouvriers		
TOTAL	29	

© Sage

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	(42 257)	
Résultat exceptionnel (hors participation)	414	
Résultat comptable (hors participation)	(41 843)	

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
FF DEVELOPPEMENT	SAS	29 556 744	CASTELNAU LE LEZ

© Sage

Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

NIMES DIFFUSION

Période du 01/01/17 au 31/12/17

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises liées et participations
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres titres immobilisés	
Autres immobilisations financières	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	2 639
Autres créances	103 347
Charges constatées d'avance	43 522
Capital souscrit appelé, non versé	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 211 604
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	555 257
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
Charges Financières	
Produits Financiers	18 447

NIMES DIFFUSION
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital de 8.000 euros
Siège social : Castelnau 2000 – 155 Avenue Clément Ader
34174 CASTELNAU-LE-LEZ CEDEX
Montpellier B. 449.582.683

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 27 JUIN 2018

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2017

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique approuve la proposition de la gérance, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte de -41 843 euros euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Perte de l'exercice	-41 843 euros

Affectation proposée :

Compte « Report à nouveau »	-41 843 euros

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme
La Gérance

